



DECHEANCE DROIT PATERNEL DEMANDE PAR LA MERE

Par **celclo**, le **27/12/2010** à **02:55**

La mère de mon petit fils l'a complètement abandonné depuis 6 ans. Il en a 10. Elle n'a jamais exercé son droit de visite, mon fils ne sait même pas où elle habite.

Elle vient de se manifester avec un homme (qui n'est pas le mari qu'elle a épousé en 2007) prétendant que mon petit fils n'était pas le mien et que mon fils n'était pas le père et qu'elle allait faire intervenir la justice. Mon fils et cette femme n'étaient pas mariés mais ils ont reconnu l'enfant ensemble. Elle m'a même dit que j'avais fait ce qu'il ne fallait pas. La justice m'avait confié l'enfant pendant 8 mois et mon fils après des démarches en a eu la garde 6 mois après ainsi que récemment l'autorité parentale seule.

Y a-t-il un délai pour faire cette demande de déchéance ?

Quel est le but de cette procédure ?

Mon fils n'est pas au courant je n'ose le lui dire car il est déjà pas très bien et cela risque de lui faire un choc car lui n'a jamais eu une seule parole sur cette non paternité. Pour lui c'est son sang c'est son fils.

La mère était une dévergondée et elle l'est toujours (je ne dis pas cela par vengeance).

Elle s'attaque désormais à moi en me téléphonant à n'importe quelle heure et son ami aussi. Je sens qu'ils ne sont pas dans un état normal.